

CUB**Communauté Urbaine de Bordeaux**

Cabinet du Président

Esplanade Charles de Gaulle

33076 BORDEAUX CEDEX

Tel : 05-56-99-88-67

FAX : 05.56.99.87.86

TELECOPIE

<u>DE</u> : Joëlle MOURGUES Cabinet du Président	<u>A</u> : L'Intersyndicale FORD
<u>Tel</u> : 05-56-95-44-44 <u>Fax</u> : 05-56-57-13-20	<u>Pages</u> : 8 <u>Date</u> : le 28/05/2010
<u>OBJET</u> : Transmission de cahiers et documents relatifs à FAI	

Nous vous en souhaitons bonne réception,
Bien cordialement.



Bordeaux, le 28 mai 2010

Intersyndicale Ford
FAI
Rue Jean Duvert
33 290 BLANQUEFORT



le président

Madame, Monsieur,

Pour votre parfaite information je tiens, par la présente, à porter à votre connaissance les derniers documents et échanges relatifs à la situation de First Aquitaine Industrie.

Ainsi, vous trouverez la réponse de Monsieur John FLEMING à l'intervention des collectivités locales aquitaines lui demandant de repousser à la fin de l'année 2013 les commandes de transmissions automatiques.

Je joins également le courrier que j'ai adressé hier à Monsieur le Préfet afin de connaître, dans les délais les meilleurs, l'avancée des négociations relatives au bouclage financier des projets de FAI, toujours en suspend.

Enfin je vous informe que l'avis d'appel à candidature pour la construction du Projet Atlas à Blanquefort a fait l'objet d'une publication ce jour dans le moniteur par la SEML Route des Lasers.

Je ne manquerai pas de vous tenir régulièrement informé des évolutions du dossier qui seront portées à ma connaissance et des initiatives que je serai amené à prendre en conséquence.

Je vous prie d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Vincent FELTESSE



Ford of Europe GmbH

John Fleming
Chairman & CEO
Ford of Europe

Chairman
Volvo Cars

Koeln-Niehl
Henry-Ford-Strasse
D-50725 Koeln
☎ (2 21) 90-2 12 55

Monsieur Vincent Feltasse
Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Monsieur Alain Rousset
Président due Conseil régional d'Aquitaine

Monsieur Alain Juppe
Le Maire de Bordeaux

Monsieur Philippe Madrelle
Le Président du Conseil Général de la Gironde

Conseil Régional d'Aquitaine
14, Rue Francois-de-Sourdis
F-33077 Bordeaux Cedex

May 11, 2010

Dear Sirs,

Thank you for your letter of April 13th. Through Ford's participation on the FAI supervisory committee we have been briefed on the current status of projects at the plant. The efforts made by yourselves, Madame Lagarde, and everyone involved to secure the financing for the Atlas Project have resulted in the most significant breakthrough for the plant so far, and Ford is fully aligned that this project should begin as soon as possible.

The implementation of this project will begin the process of converting the plant to a new business model as intended under the HZ sale agreement, an important step given the foreseeable decline in transmissions in 2010 and 2011. As this was forecasted at the time of sale, Ford structured the purchase agreement in favor of FAI to account for this decrease, ensuring that during the transition period to end of 2011 FAI can continue to be viable based on Ford business, despite the increasing volume loss.



- 2 -

Consistent with our long term product plans the Explorer and Mustang are engineered to move to a 6 speed transmission to meet fuel economy and emissions targets this year. In 2011 the current Ranger will end production, and the new Ranger product will also take a 6 speed transmission for the same competitive reasons. Unfortunately after 2011 there will be no Ford product that requires the Bordeaux 5R transmission, therefore we are not in the position to extend the existing purchase agreement. We will continue to keep the launch timing of these products under review but in any event any timing change will be very limited.

As part of the supervisory committee Ford continues to maintain our commitments made in the sale agreement so that the current shareholder, HZ, can focus on developing new business opportunities for FAI. Jointly with yourselves and HZ we will continue to monitor the situation ahead and lend our support, where possible.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'F' followed by a long, horizontal, wavy line that ends in a small hook.



Vice-Président :
 Directeur Général des Services :
 Directeur Général Adjoint :

Affaire suivie par : Didier DAREYS
 Poste : 05 57 57 86 10
 E-mail : didier.dareys@aquitaine.fr

Bordeaux le,

Monsieur John FLEMING
 Président de FORD EUROPE

Köln-Niehl
 Henry-Ford Strasse 1

D-50725 KÖLN

Monsieur le Président

Par votre lettre du 19 février dernier, vous avez tenu à rassurer sur la poursuite de votre soutien à FIRST AQUITAINE INDUSTRIE dans la reprise de l'usine FORD de Blanquefort. Vous indiquez que ce soutien s'effectue dans la période de transition définie lors de la vente.

Je tiens à attirer votre attention sur le fait que les conditions qui existaient lors de cette vente ont considérablement changé.

La crise mondiale qui frappe le secteur automobile entraîne de nouveaux délais dans le calendrier de mise en place du plan Industriel de FAI. Le planning de retournement des activités a pris un retard très conséquent. La société partenaire Johan Hay a enregistré une baisse importante de ses productions. La longueur des négociations avec les prospects asiatiques repousse le lancement des études d'adaptation des produits et des process.

Cette conjoncture moins favorable n'inclut pas les banques à faciliter l'accès au crédit de FAI. Et ce d'autant plus que la crise économique et financière a amené le système bancaire à durcir ses ratios prudentiels de couverture en fonds propres et de solvabilité des emprunteurs. Le montant significatif des ressources bancaires appelées par le projet d'investissement, l'absence d'engagement en capital de HZ Holding et le manque de visibilité sur son actionariat réel rendent complexe et long le montage d'une syndication bancaire.

Votre présence au sein du Conseil de surveillance de FAI vous permet de ne rien ignorer de cette réalité, des efforts réalisés par FAI et des difficultés auxquelles l'entreprise est confrontée, qu'elle subit et dans la survenance desquelles elle n'a aucune responsabilité.

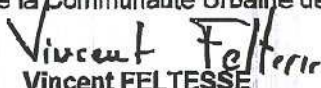
Cette situation nouvelle demande de tous les partenaires de nécessaires et indispensables décisions d'adaptation aux circonstances. Les collectivités les prennent en renforçant leur soutien au montage financier permettant d'assurer le portage de l'immobilier destiné au projet Atlas : en plus des subventions initialement prévues, un apport en capital supplémentaire à la société d'économie mixte ainsi qu'un accroissement des garanties sur les prêts sont envisagés.

A titre de réciprocité et de partage de ces nouvelles contraintes, nous vous sollicitons pour que votre garantie de commandes de transmissions automatiques puisse se poursuivre au-delà de l'échéance initialement convenue avec HZ Holding et FAI. La repousser à la fin de l'année 2013 manifesterait de votre part une confiance renouvelée dans les capacités de FAI à s'engager sur la voie d'un nouveau développement industriel et aurait pour effet de rassurer les salariés. Votre décision nous paraît décisive dans un moment crucial pour la vie de l'entreprise.

Comptant sur votre compréhension et dans l'attente d'une réponse favorable,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux


 Vincent FELTESSE

Le Président du Conseil régional d'Aquitaine


 Alain ROUSSET

Le Président du Conseil Général de la Gironde


 Philippe MADRELLE

Le Maire de Bordeaux


 Alain JUPPE

Bordeaux, le **27 MAI 2010**

Monsieur Dominique Schmitt
Préfet de la Gironde et de la Région Aquitaine
Préfecture de la Gironde et de la Région Aquitaine
Esplanade Charles de Gaulle
33000 BORDEAUX



le président

Monsieur le Préfet,

A l'occasion de notre dernière rencontre, nous avons fait un nouveau point sur l'avancement du dossier First Aquitaine Industries. Vous m'aviez alors assuré du bouclage du plan de financement du projet industriel pour le 15 mai 2010. Vous le savez, plus que jamais, chaque jour compte et il est urgent de sortir de cette situation de blocage qui dure depuis un an.

L'inquiétude des salariés est forte, comme en témoigne leur dernier courrier du 21 mai 2010, elle est légitime. A leurs côtés, les collectivités locales aquitaines s'interrogent sur la volonté réelle de l'actionnaire d'assurer la reconversion effective du site et le maintien de l'emploi; d'autant que pour assurer une autonomisation complète de l'usine, le projet industriel devra avoir trouvé son rythme de croisière à fin 2011 pour maintenir les 1620 emplois du site.

La fin de non recevoir opposée par M. Fleming à notre demande de rallonger l'engagement de Ford à s'approvisionner en boîtes de vitesse à l'usine de Blanquefort vient confirmer indéniablement l'état d'urgence pour sauver les emplois et l'efficacité d'un outil industriel qui a fait les preuves de sa compétitivité.

La sauvegarde de FAI passe aujourd'hui par le bouclage du financement de ses différents projets. C'est pourquoi, je vous remercie de me tenir informé de l'avancée des négociations entre les services de l'Etat et les banques relatives à ce financement.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, en l'assurance de ma haute considération.

et de mes sentiments respectueux

V. Feltesse

Vincent FELTESSE
Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux

Construction du projet ATLAS		
> AVIS DE MARCHÉ <		
Avis N°: AO-1022-6277	Mise en ligne : 26/05/2010	
33	Blanquefort	Source : LE MONITEUR
Client : SEML Route des Lasers		Etude de la construction
Procédure restreinte	Date limite de réponse : 24/06/2010	



SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact : SEML Route des Lasers, à l'attention de Mme Laporte Isabelle, Bâtiment Pleione - Cité de la Photonique 11, avenue de Canteranne, F - 33600 Pessac, Tél : 0556932582, Email : atlas@seml-routedeslasers.fr, Fax : 0556930268

Adresse(s) Internet :

<http://www.seml-routedeslasers.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : SEML Route des Lasers, à l'attention de M. Genay Eric, Bâtiment Pleione - Cité de la Photonique 11, avenue de Canteranne, F - 33600 Pessac, Tél : 0556932582, Email : atlas@seml-routedeslasers.fr, URL : <http://www.seml-routedeslasers.fr>

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : SEML ROUTE DES LASERS, 11 avenue de Canteranne, F - 33600 Pessac, URL : <http://www.seml-routedeslasers.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : SEML Route des Lasers, Bâtiment Pleione - Cité de la Photonique 11, avenue de Canteranne, F - 33600 Pessac

I.2) Type de pouvoir adjudicateur et activité(s) principale(s) : Autre

Autre : Aménagement et construction.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : Maîtrise d'oeuvre pour la construction du projet ATLAS à Blanquefort (33)

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation de services : Services.

Catégorie de services : 12

Lieu principal de prestation : Site First Aquitaine Industries, 33290 Blanquefort

Code NUTS : FR612

II.1.3) L'avis implique :

II.1.4) Informations sur l'accord-cadre :

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat / des achats : Maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un bâtiment industriel : un atelier de forgeage de 10 000m², équipé de ponts roulants et d'une hauteur sous accroche de 12 à 17 mètres

1. Tranche ferme : Etudes

2. Tranche conditionnelle : Réalisation

II.1.6) Classification CPV (Vocabulaire Commun pour les marchés publics) : 71000000

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

II.1.8) Division en lots : Non

II.1.9) Des variantes seront prises en considération : Non

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Options : Non

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) Conditions relatives au contrat

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement par subventions, fonds propres et emprunt le cas échéant.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Groupement solidaire si groupement d'opérateurs

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

III.2) Conditions de participation

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

